



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lot

Commune : Catus

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint Astier

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint Astier

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/08/1908

Étendue de la protection : Eglise en totalité : classement par arrêté du 10 août 1908

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.